

# LOI DE DÉONTOLOGIE DES FONCTIONNAIRES

Comprendre les principales modifications et leurs impacts sur le plan statutaire

1 JOUR, 7 HEURES

PAIE, CARRIÈRE & STATUT

CODE : GRH18

## Objectifs de la formation

- Connaître les conséquences de la réforme sur le statut des agents territoriaux
- Maîtriser les nouveaux principes de déontologie qui leur sont applicables et les dispositifs de prévention des conflits d'intérêt
- Appréhender les modifications en termes de gestion et de recrutement des fonctionnaires territoriaux

## Animée par

- LEMMET Jean-François  
Consultant en RH,  
LEMMET-CONSEILS

## Public concernés

- Directeur et responsable des ressources humaines ; Manager et responsable de service ; Élu local

## Dates

- Bordeaux  
06/06/2019  
04/07/2019  
07/10/2019
- Lyon  
06/06/2019  
04/07/2019
- Nantes

## Comprendre et appliquer les nouveaux principes déontologiques au sein de la fonction publique territoriale

- Que signifie exercer sa fonction avec dignité, impartialité, intégrité et probité : définitions, expression concrète de ces principes
- L'obligation de neutralité : traduction et application
- Comment faire respecter le principe de laïcité et d'égalité de traitement
- Le rôle du chef de service dans le respect de l'application de ces principes : quid des possibilités de rappel à l'ordre
- Identifier les pouvoirs et le champ de compétence de la commission de déontologie
- Comprendre le rôle du « référent déontologue »

## Maîtriser les nouvelles règles de prévention des conflits d'intérêts

- La protection des lanceurs d'alerte : caractéristiques, régime de protection
- Déclarations d'intérêt et de situation patrimoniale : agents concernés, modalités et contenu

06/06/2019

04/07/2019

07/10/2019

#### ■ Paris

04/07/2019

17/10/2019

### Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

### Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

### Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

### Tarifs

- Communes > 40 000 habitants, autres établissements publics 890,00 €HT
- Entreprises privées 990,00 €HT
- Communes < 40 000 habitants 590,00 €HT

- Connaître les nouvelles dispositions du cumul d'activités

---

## Appréhender les nouvelles dispositions liées à la gestion et au recrutement dans la fonction publique territoriale

- Maîtriser les nouvelles modalités de recrutement : concours sur titres et recrutement direct, suivi des reçus-collés, etc.
- Connaître les changements liés à la gestion des agents publics : réduction des positions statutaires, procédure disciplinaire, protection fonctionnelle, prolongation du plan de titularisation Sauvadet
- Autres points à connaître : rôle élargi des centres de gestion, recours à l'intérim

